#### Qu'est-ce qu'un Plan Local d'Urbanisme (PLU) ?



Il a été introduit par la loi relative à la Solidarité et au Renouvellement Urbains (dite loi SRU) du 13 décembre 2000, dont l'objectif notamment de corriger les déséquilibres et inégalités entre les territoires. La loi portant Engagement National pour l'Environnement (ENE ou Grenelle II) du 12 juillet 2010 renforce la prise en compte des objectifs du développement durable et environnementaux dans le PLU en renforçant plusieurs obligations.

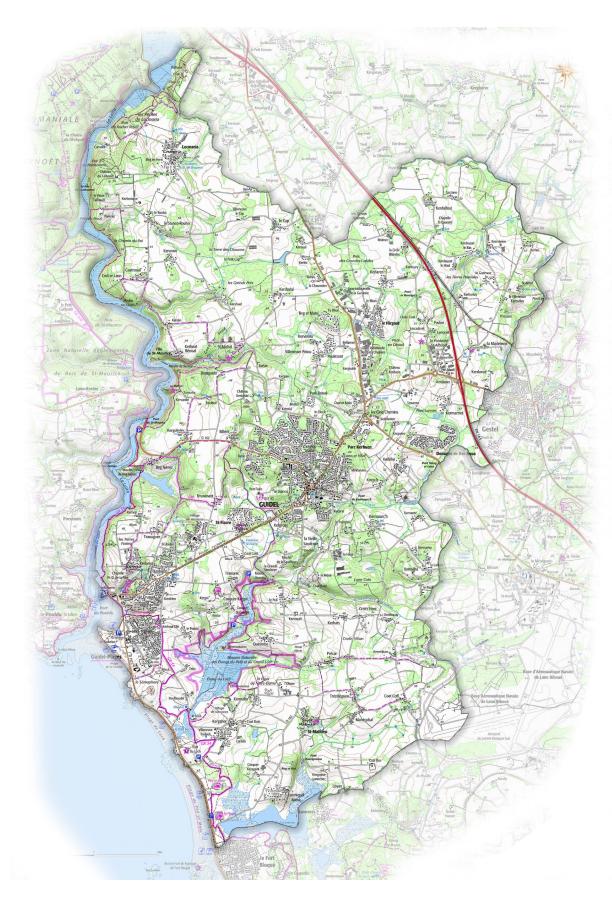
■ C'est un document de planification pour anticiper, organiser et maîtriser le développement territoire mais aussi préserver et valoriser les espaces naturels et agricoles.

Le PLU doit exprimer un projet politique, stratégique qui réponde aux enjeux de son territoire à travers un Projet d'Aménagement et de Développement Durable (PADD) pour les 10 prochaines années.



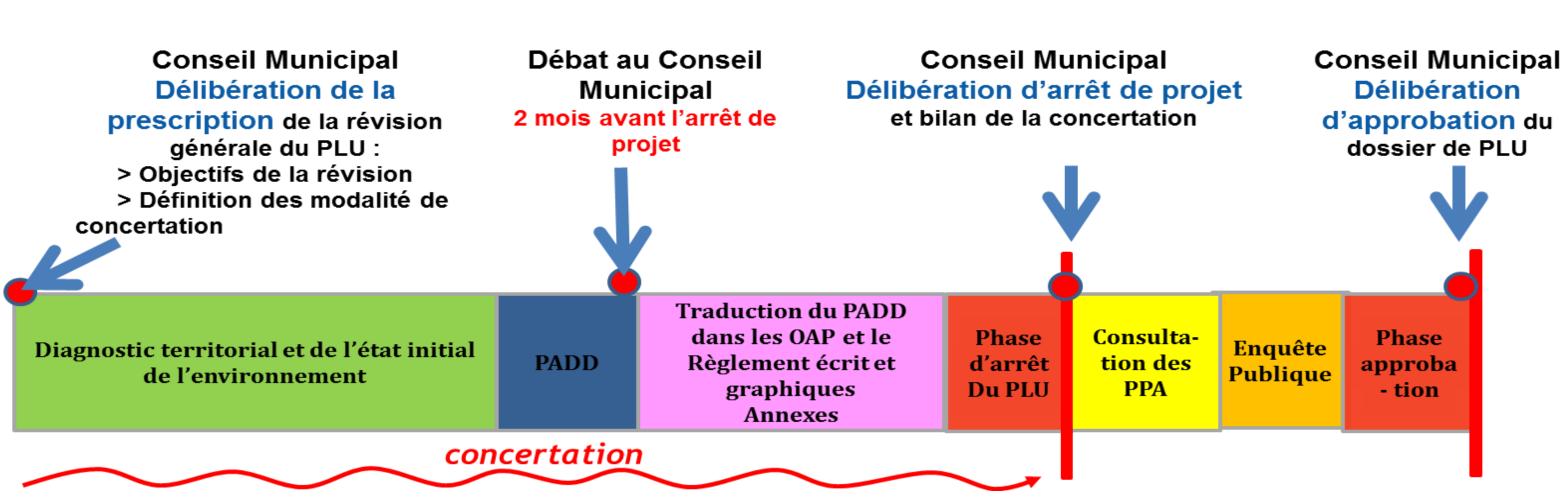
#### Objectifs de la révision générale sur Guidel

Située en limite des départements du Morbihan et du Finistère, Guidel est une commune littorale, de 11 807 habitants (population légale 2016). La rivière de la Laïta marque la limite physique entre les deux départements. Le 03 juillet 2018, la commune de Guidel prenait une délibération prescrivant la mise en Révision Générale du PLU et énonçant les objectifs ci-dessous :



- . Maintenir et valoriser l'identité de Guidel : littorale, rurale, urbaine
- Maîtriser son urbanisation
- · Renforcer Guidel Centre (urbanisation, activités économiques, équipements ...)
- Adapter, développer ou étendre certains équipements en fonction des besoins futurs identifiés, et en prévoir de nouveaux
  - Travailler sur l'intégration architecturale et paysagère des nouvelles constructions, notamment sur les lisières urbaines de Guidel Centre et Guidel Plages
  - Maintenir, renforcer et développer les activités économiques (commerce, industrie, artisanat ...) notamment sur Guidel Centre, Guidel-Plages, les parcs d'activités de Pen Mané et des Cinq Chemins, et sur les secteurs d'enjeux révélés par le diagnostic
    - Développer l'emploi
    - Dynamiser la démographie et favoriser le maintien d'une population jeune
    - Préserver les activités agricoles et valoriser une agriculture en harmonie avec l'environnement et le paysage de Guidel
      - Valoriser et préserver les atouts naturels du territoire de Guidel : paysage et secteurs d'intérêt écologique (secteur de la vallée de Laïta, étangs du Loc'h et de Lannénec ...)
      - Conforter les déplacements doux (piétons, vélos ...) et fluidifier la circulation
      - Intégrer le phénomène naturel de l'érosion côtière (le long des plages du Bas Pouldu, de La Falaise, du Loc'h, de Pen er Malo ...)
      - Accompagner le développement touristique sur le territoire de Guidel

#### Étapes d'élaboration du PLU



La durée de réalisation du PLU est d'environ 3 ans avec deux étapes importantes :

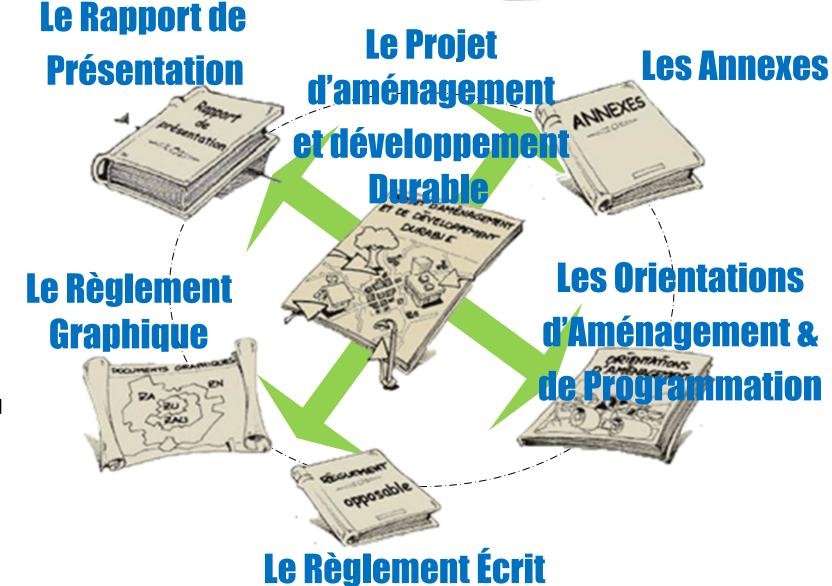
■ l'arrêt de projet marque la fin des études techniques,

PLU marque la fin de la réalisation du PLU.



#### Les différentes pièces du PLU

- Le rapport de présentation, contient notamment un diagnostic territorial (analyse des données socio-économiques, déplacements, prise en compte du patrimoine naturel, urbain et architectural ...), un état et une évaluation de l'environnement, une analyse de la consommation foncière à 10 ans ... et justifie les choix effectués pour le projet et les règles qui en découlent.
- Le projet d'aménagement et de développement durable (PADD) expose les orientations générales d'aménagement, de préservation des espaces naturels, agricoles et forestiers, des continuités écologiques ...
- Les orientations d'aménagement et programmation (OAP) relatives à certains quartiers ou secteurs.
- Un règlement graphique et un règlement écrit, délimitent et règlementent les zones urbaines (U), les zones à urbaniser (AU), les zones agricoles (A) et les zones naturelles et forestières (N), et fixent les règles générales traduisant les volontés inscrites dans le PADD.
- Les annexes contiennent notamment les servitudes d'utilité publique, relevé des zones humides ....





#### Prendre en compte les lois et documents supra-communaux qui s'imposent au PLU



Le PLU est principalement régi par les dispositions du Code l'Urbanisme et du Code de l'Environnement. Plusieurs lois majeures trouvent leur traduction dans ces codes dont notamment :

- · la loi pour la protection et la mise en valeur du littoral dite loi « littoral » (1986) : réglementation des constructions et aménagements autorisés, lutte contre les excès de la spéculation immobilière, accès au public aux sentiers littoraux ...
- la loi Solidarité Renouvellement Urbain (SRU) (2000): remplacement des Plans d'Occupation des Sols (POS) par des PLU, introduction du Projet d'Aménagement et de Développement Durable (PADD), mixité sociale ...
- les lois Grenelle (2010): continuités écologiques (notion de trame verte et bleue), revitalisation des centres urbains et ruraux, mise en valeur des entrées de ville ...
- · la loi pour l'Accès au Logement et un Urbanisme Rénové (ALUR) (2014): économie du foncier, meilleure prise en compte des déplacements, lutte contre l'étalement urbain, rénovation énergétique ...
- · la loi pour l'Evolution du Logement, de l'Aménagement et du Numérique ELAN (2018) : simplification de certaines règles d'urbanisme, modification de la loi « littoral » ...

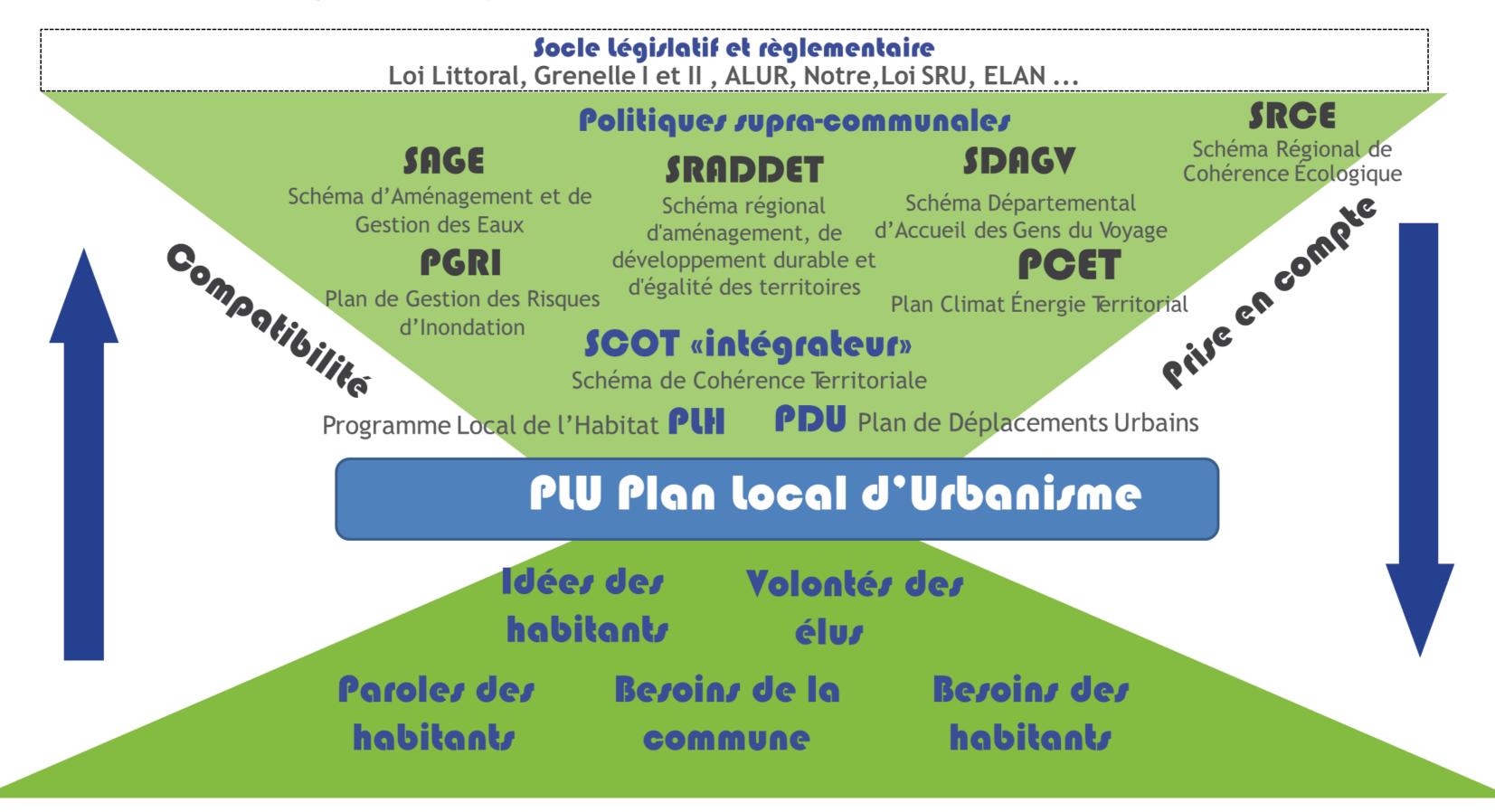
Le PLU doit également prendre en compte d'un certain nombre de documents supra-communaux, qui vont s'imposer à lui dans un rapport de compatibilité.

Le Schéma de Cohérence Territorial est un outil de conception et de mise en œuvre d'une planification stratégique intercommunale. Celui de l'agglomération de Lorient a été approuvé le 16 mai 2018 par le comité syndical. Le rapport de compatibilité exige que les dispositions du PLU de Guidel ne fassent pas obstacle à l'application des dispositions du SCoT et « ne comportent pas de différences substantielles de nature à remettre en question les orientations et les équipements ».

Les 5 objectifs phares sont inscrits dans le SCOT du Pays de Lorient :

- Une sobriété foncière et une limitation de la dispersion urbaine
- Des espaces économiques (agricoles et productifs) inscrits dans la durée
- Une offre commerciale régulée et plus ancrée dans les lieux de vie (définition de règles spécifiques pour les zones commerciales dites ZACOM)
- Une trame verte et bleue intégrée au projet de développement
- . Une ambition forte en matière d'habitat et de mobilité en réponse au défi énergétique

Tous les détails et le SCOT sont téléchargeables sur http://www.scot-lorient.fr/



#### Concerter durant la procédure d'élaboration du PLU

Actuellement ...

- Une boîte à idées et un registre disponibles en mairie
- Une adresse de courrier électronique : plu@mairie-guidel.fr
- Un panneau d'informations générales, consultable sur le site internet de la commune dans la rubrique -> « cadre de vie - urbanisme - PLU »
  - Un article dans « Terre et Mer », janvier 2019, « Que sera ma ville demain? »
  - Une réunion publique de concertation sur le diagnostic et les enjeux

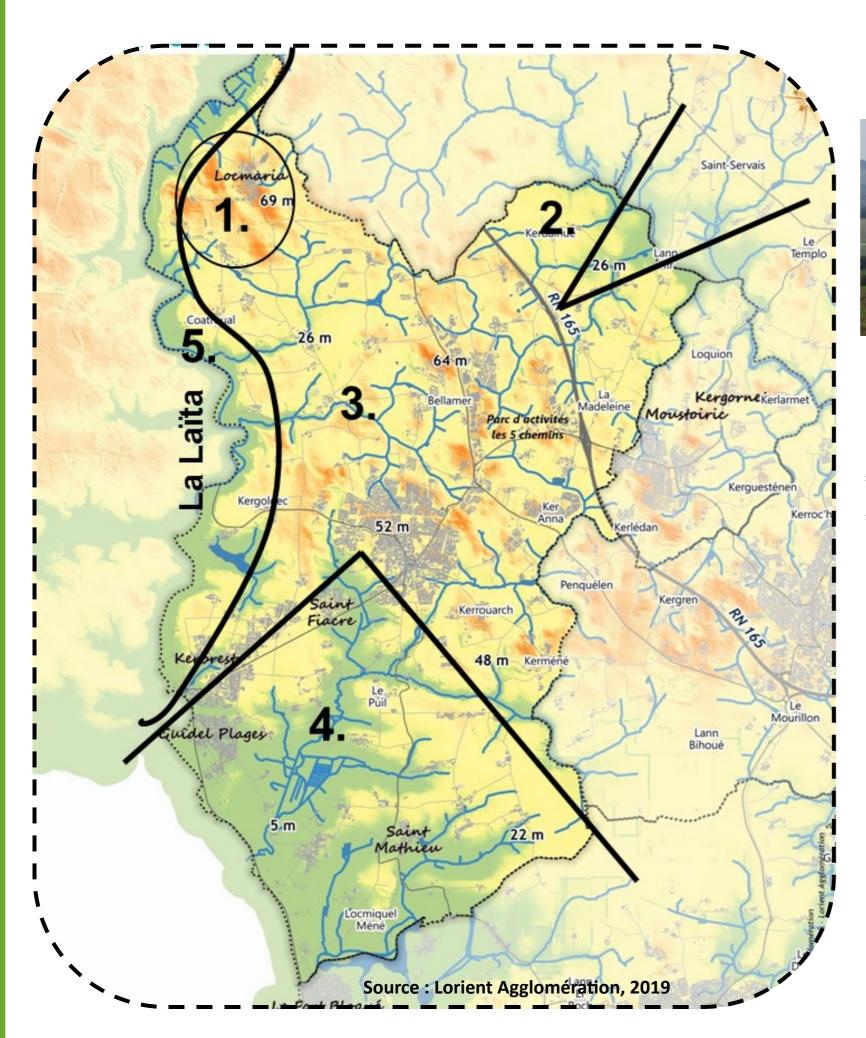
La suite ...

- · Une exposition publique synthétisant le diagnostic et enjeux sous forme de panneaux
  - Des articles d'informations sur l'avancement des études
  - Une réunion publique sur la présentation du Projet d'Aménagement et de **Développement Durables (PADD)** 
    - Une exposition publique synthétisant le PADD sous forme de panneaux







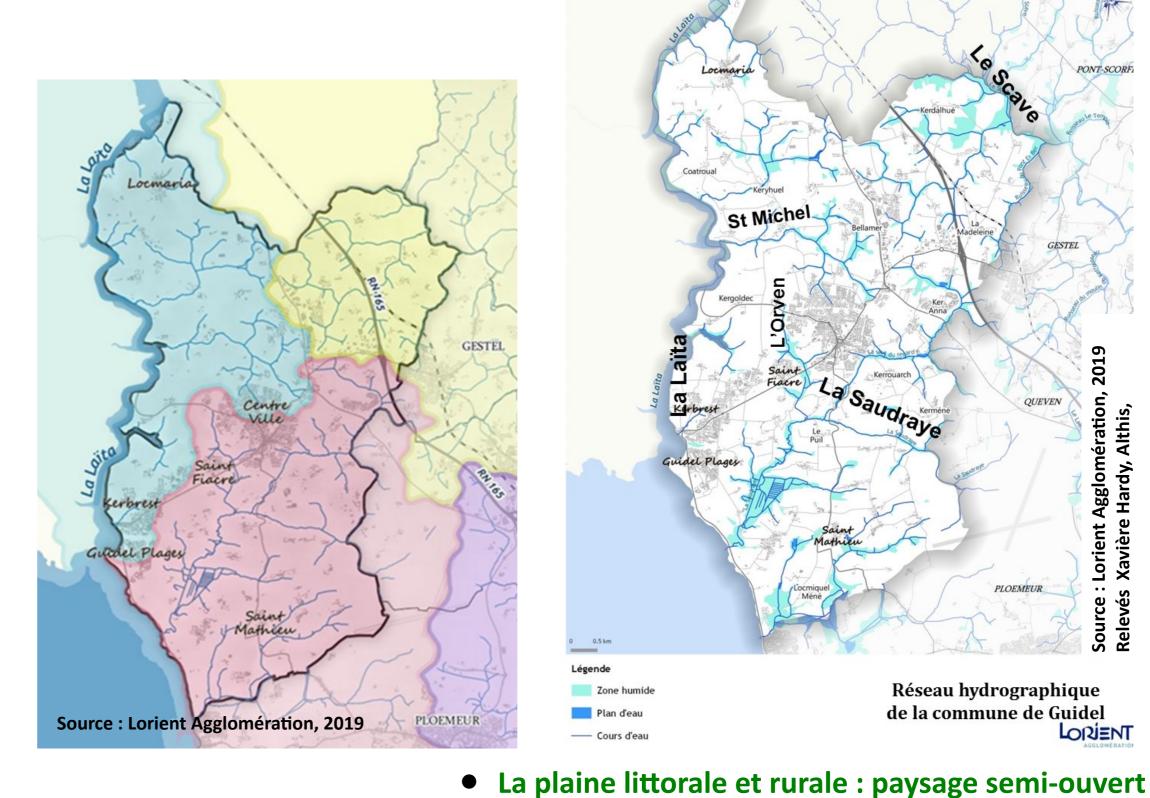


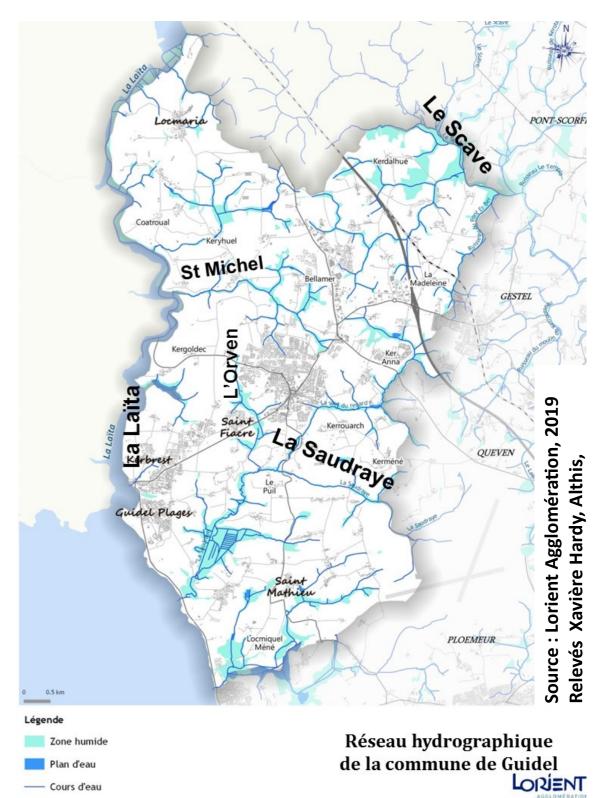
#### Le relief

- ⇒ relativement vallonné, ondulé
- marqué par une alternance d'espaces ouverts et fermés
- Cinq secteurs se distinguent :
  - 1/ Locmaria: un effet promontoire
  - 2/ Partie Est, Kerdeuzet : de larges ouvertures vers le clocher de Rédéné
  - 3/ Partie rurale au Nord du territoire et de Guidel-Centre : un effet ondulé, une alternance de vallons et de plaines
  - 4/ Partie rurale, maritime au Sud de Guidel-Centre : des plaines de faible altitude, un secteur qui décline progressivement vers l'océan et qui se creuse dans la partie centrale au niveau de l'étang du Loc'h
  - 5/ Laïta: encaissée, abrupte

#### Les bassins versants et le réseau hydrographique

- Un rôle important du réseau hydrographique dans l'organi-sation du paysage
- Un ensemble de 3 bassins versants : celui de la Laïta, celui du Scorff, celui des cours d'eau côtiers (Saudraye, St Mathieu)
- Un ensemble structuré par trois rivières majeures :
  - la Laïta, fleuve côtier
  - le Scave, en limite Nord-Est de la commune
  - la Saudraye et ses affluents
- De nombreux ruisseaux sur la commune



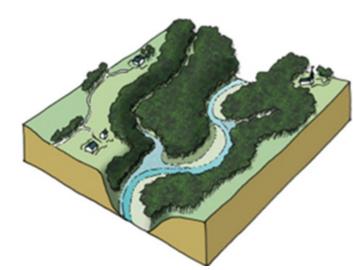




• La plaine littorale et rurale : paysage semiouvert



Vallée encaissée et boisée de la Laïta





Cordon littoral et milieux dunaires





• Paysages ouverts sur l'océan à dominante agricole i Centre Secteurs des étangs, marais littoraux et paluds Aéroport de Lann-Bihoué Océan Atlantique

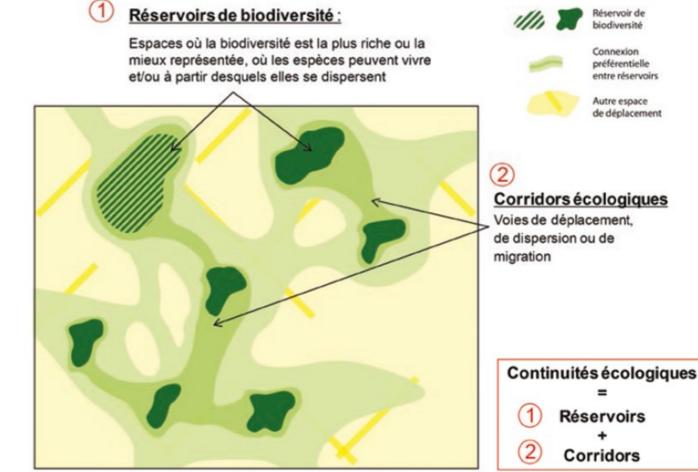
**LOPIENT** Réalisation : Lorient Agglomération service DPDS

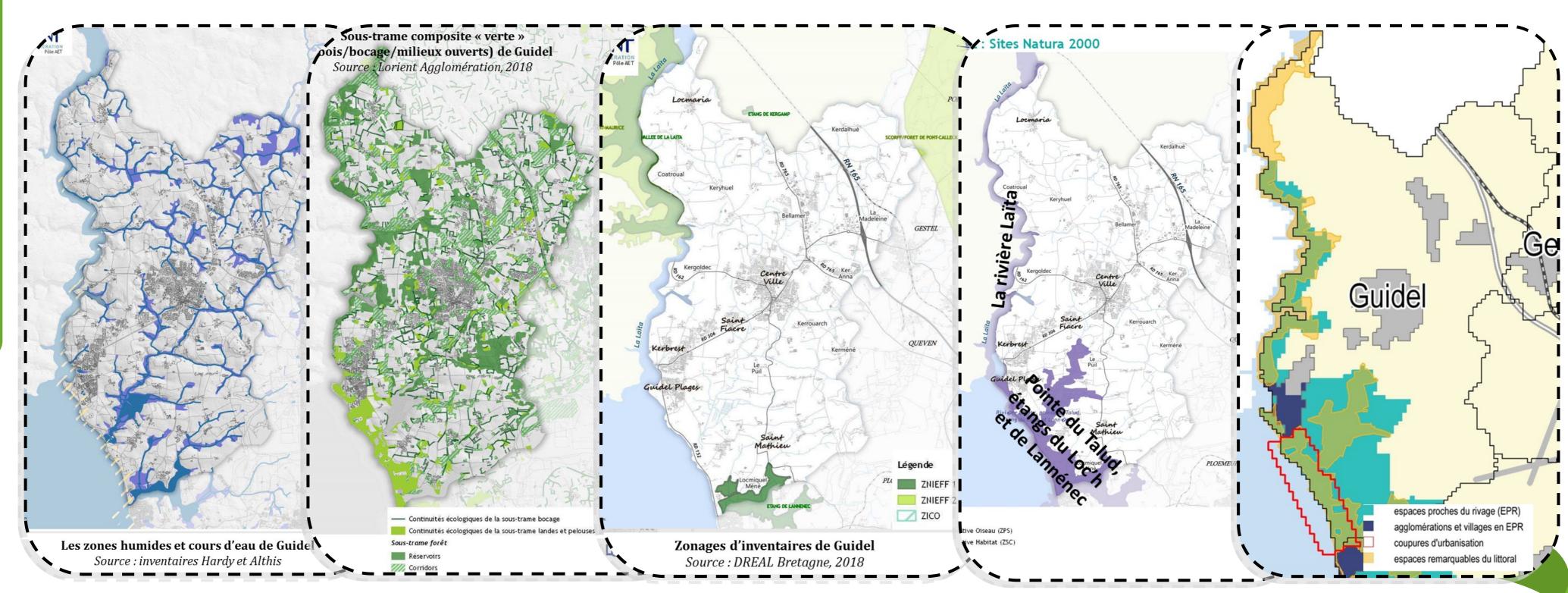
Source: Lorient Agglomération, 2019

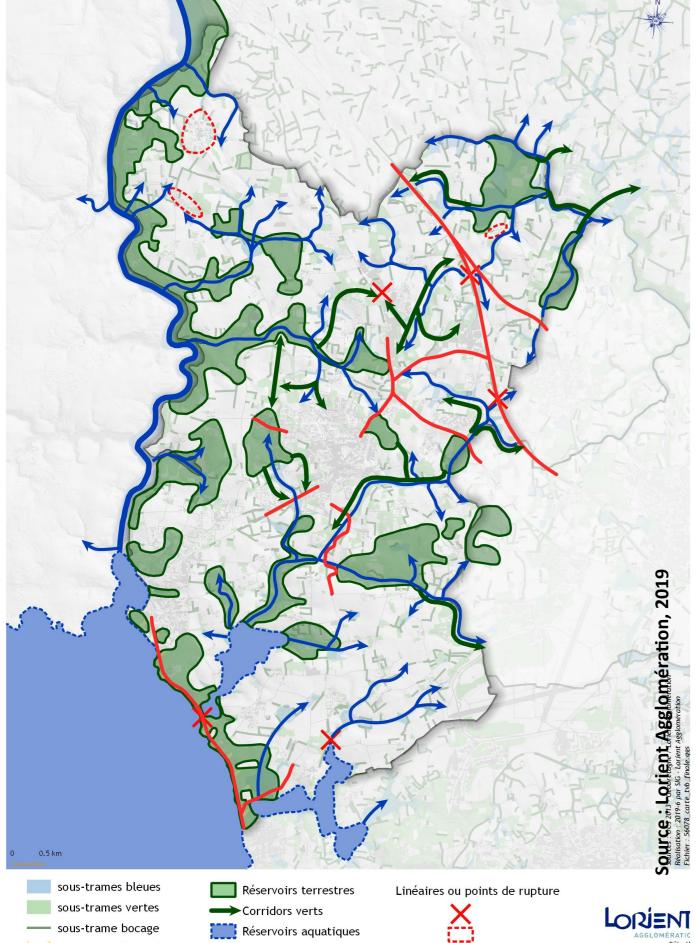


#### Les éléments composant la trame verte et bleue

- Guidel • La Trame Verte et Bleue (TVB) est un réseau formé de continuités écologiques terrestres et aqua-Réservoirs de biodiversité Espaces où la biodiversité est la plus riche ou la
- tiques identifiées par les Schémas Régionaux de Cohérence Écologique (SRCE) ainsi que par les documents de planification. La préservation de la TVB contribue à l'amélioration de l'état de conservation des habitats naturels, des espèces et au bon état écologique des masses d'eau
- La TVB regroupe un ensemble de sous-trames : les cours d'eau, les zones humides, les landes/pelouses/tourbières, les forêts, le bocage, les espaces naturels littoraux ... les réservoirs de biodiversité (espaces à forte biodiversité, où les espèces peuvent effectuer leur cycle de vie complet) et les corridors écologiques (espaces de connexion, permettant la survie d'espèces lors des déplacements entre les réservoirs)







- 10,8 % de la commune, classés en zones humides (principalement des bois humides et roselières non saumâtres)
- 28,2 % de la commune, couverts par des boisements avec une majorité de peuplements de feuillus ou mixtes (feuillus et conifères)
- Des continuités « vertes » à l'organisation duale : une partie Sud dominée par l'entité littorale et une partie Nord liée aux boisements, longeant les cours d'eau, le bocage et intégrant des bois importants
- Des continuités « bleues » innervant l'ensemble du territoire
- Une trame routière et ferroviaire fréquentée, cloisonnant les différents secteurs communaux et limitant notamment les échanges entre les bassins versants



#### Prise en compte des risques majeurs

- Un droit à l'information du citoyen sur les risques majeurs, instauré par le Code de l'Environnement
- Un dossier départemental sur les risques majeurs (DDRM - arrêté préfectoral du 11 avril 2011) disponible sur le site internet de la préfecture
- Une information par le Porter à Connaissance (PAC) des risques connus sur la commune

nature du risque	source du risque	disponible
Naturel	Séisme	Non
Naturel	Tempête	Non
Naturel	Inondations, coulées de boue et mouvements de terrain	Oui
nature du risque	source du risque	cartographie disponible
Naturel	Inondations, coulées de boue et mouvements de terrain	
Naturel	Mouvements de terrain retrait gonflement des argiles	Oui
Technologique	transports de matières dangereuses	non

Source: porter a connaissance, 2018

#### et 2010 sur la station météo de Lorient-Lann Bihoué (h) 250 200 150 100

Source : Atlas de la Biodiversité Communale, 2017

Normales mensuelles d'ensoleillement entre 1991

#### **Climat**

- Un climat de type océanique : doux caractérisé par des températures peu contrastées, une absence de froid durable, des précipitations importantes
- Une prédominance des vents de secteur Ouest Sud-Ouest, entrainant une forte humidité
- Une faible fréquence des vents du Sud-Est et Nord
- Des paramètres à prendre en compte dans les dispositifs d'énergies renouvelables

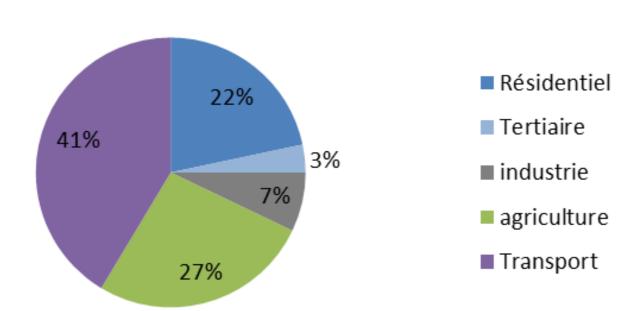


#### Gaz à effet de serre (GES)

#### Guidel

Emissions de GES sur Guidel en 2015 (en Téq CO2)

Source: EQUITEE, traitement Audelor, 2018



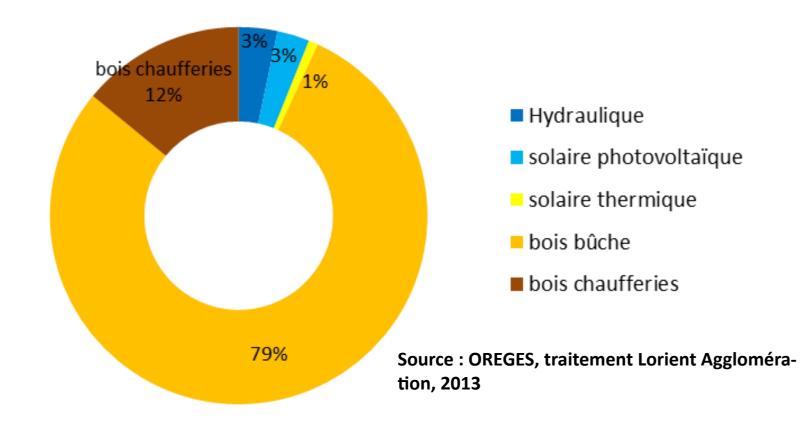
 Épisodes de pollution aux particules (PM10) plus fréquents :

- en période de grand froid, liés au mode de chauffage
- lors de conditions atmosphériques défavorables : dispersion de la pollution (stabilité atmosphérique et vent faible)

#### Précarité et vulnérabilité énergétique

- Précarité énergétique (difficulté, voire incapacité à pouvoir chauffer correctement son logement, à un coût acceptable): 11,5 % des ménages
- Vulnérabilité énergétique (baisse de la qualité de confort du logement pour baisser les dépenses) : 12,5% en vulnérabilité

#### Production d'énergie renouvelable (EnR)



- Prédominance du bois bûche et granulés dans les énergies renouvelables (impact en termes d'émissions de GES et polluants atmosphériques)
- Répartition de production d'EnR en Gwh (2015)

⇒ Solaire photovoltaïque : 3% ⇒ Solaire thermique : 1% ⇒ Bois: 93% de la production Enr



#### **Enjeux paysagers**

Respecter les **éléments fondamentaux** composant le **paysage spécifique** de Guidel et les unités paysagères Favoriser l'intégration des bâtis existants et nouveaux, dans le paysage, prendre en compte les covisibilités

> **Veiller à l'intégration des lisières urbaines** Favoriser la **découverte de la Laïta** Valoriser la **Présence du littoral**



Préserver les **Milieux littoraux** et ne pas accentuer la pression urbaine Permettre la découverte des paysages à travers les Chemins de randonnée, sans dégrader les milieux Gérer les flux touristiques pour ne pas accentuer la pression sur les paysages et les milieux



#### **Enjeux environnementaux**

Valoriser **l'identité environnementale** de Guidel

Intégrer l'inventaire des **ZONES humides** et **des cours d'eau** dans les documents d'urbanisme et les préserver Préserver la **l'essource en eau** 

> Préserver/développer la biodiversité, la Trame Verte (bocage, boisements, corridors et réservoirs de biodiversité ...) et Bleue, le bon état des continuités écologiques sur le territoire

Ne **pas accentuer la pression urbaine** sur le littoral, ni la fragmentation des milieux littoraux

Protéger les **Secteurs d'intérêt écologique** 

Préserver les **espaces remarquables** au titre de la loi « littoral »

Définir les **espaces proches du rivage** au titre de la loi « littoral »

Favoriser la **découverte de la Laïta** sans dénaturer le site et dégrader son intérêt écologique

Poursuivre les aménagements visant à **restaurer et à réhabiliter la frange littorale** 

Prendre en compte l'ensemble des risques recensés dans l'Etat Initial de l'Environnement (EIE) et le Porter à Connaissance (PAC) sur la commune de Guidel

Ne pas accentuer les **risques existants** 

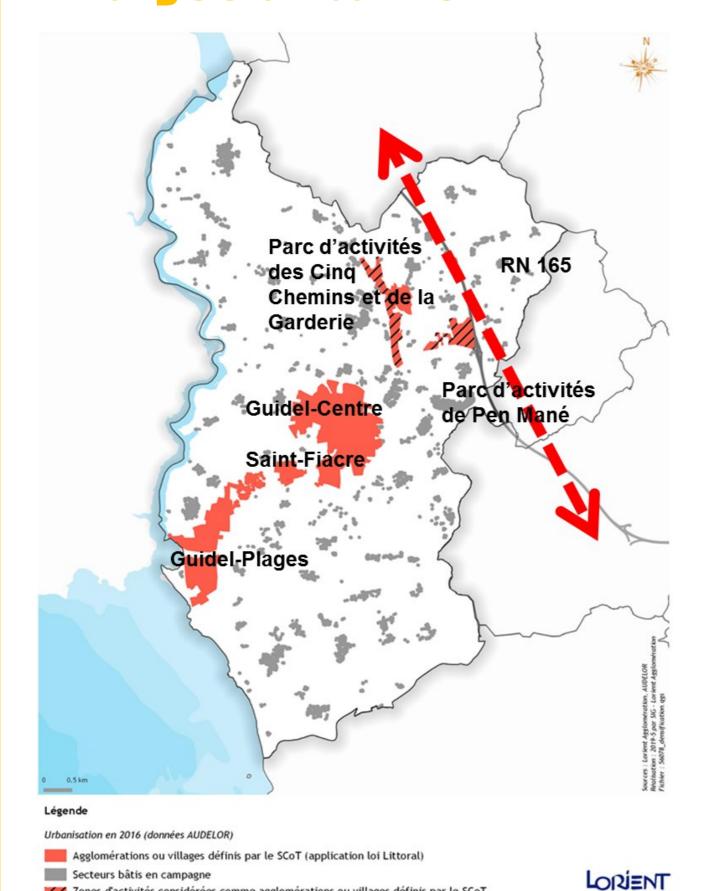
Favoriser la prise en compte des **Énergies renouvelables** 

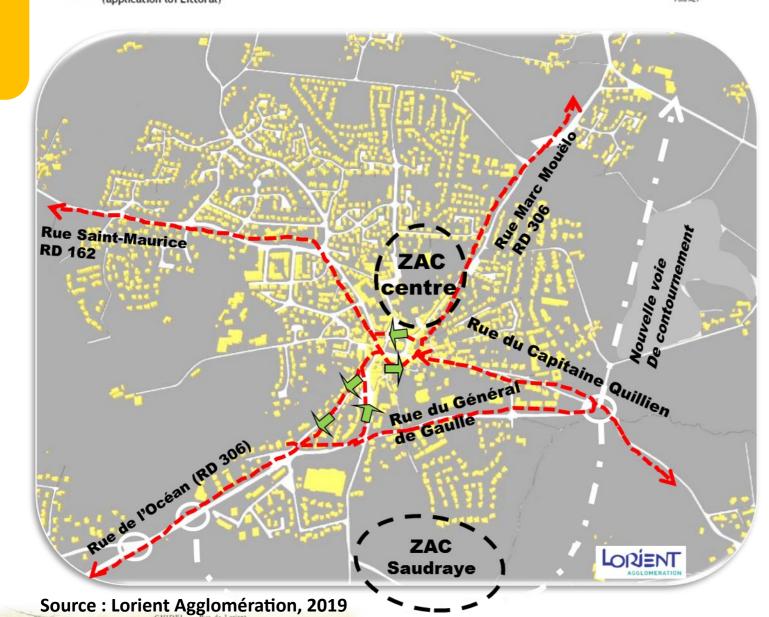




# Guidel

#### **Analyse urbaine**

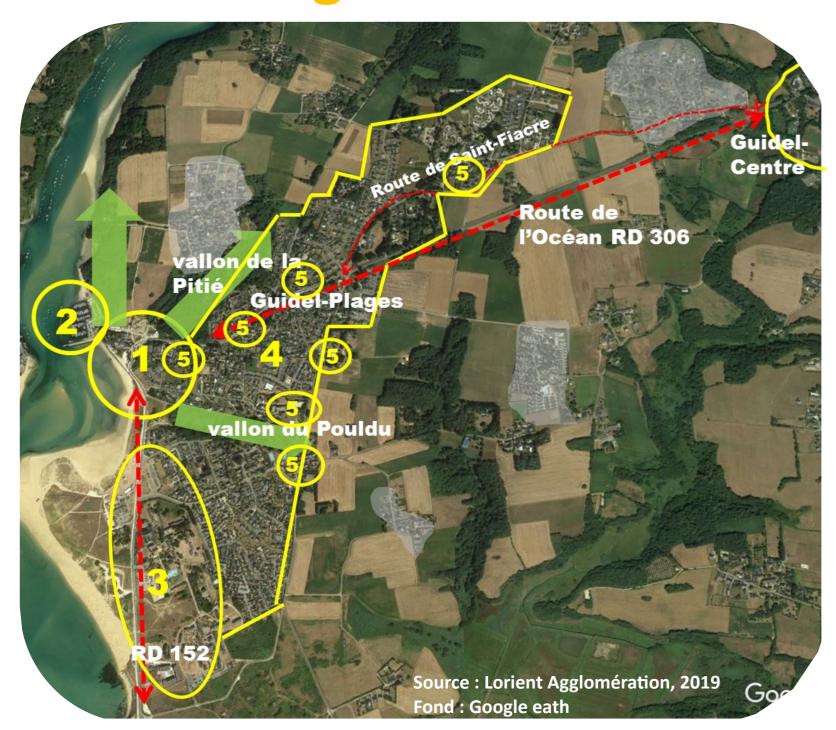








#### **Guidel-Plages**





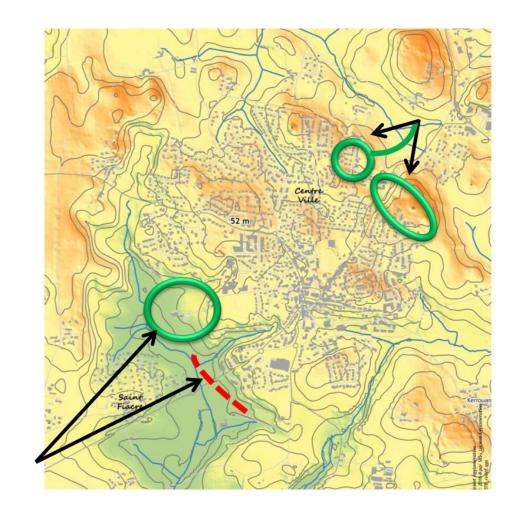


- Jusqu'aux années 50, une logique de développement autour du bourg
- À partir des années 60-70, les paysages du bourg (Guidel-Centre) et du Bas-Pouldu (Guidel-Plages) changent :
  - > ouverture de la route côtière (RD 152) et de la voie rapide (RN 165),
  - > construction du VVF à Guidel-Plages marquant un premier pas vers l'accroissement urbain de ce secteur
  - > réalisation du port de plaisance
  - > création du parc d'activités des Cinq Chemins et de l'échangeur de Pen Mané.
- A partir des années 80, l'urbanisation en campagne s'intensifie, avec la construction de mai-sons individuelles
- Le SCOT du Pays de Lorient a défini comme « agglomération ou comme village » au sens de la loi « littoral » : Guidel-Centre, Guidel-Plages, Saint-Fiacre, les parcs d'activités de Pen Mané et des Cinq Chemins/Garderie

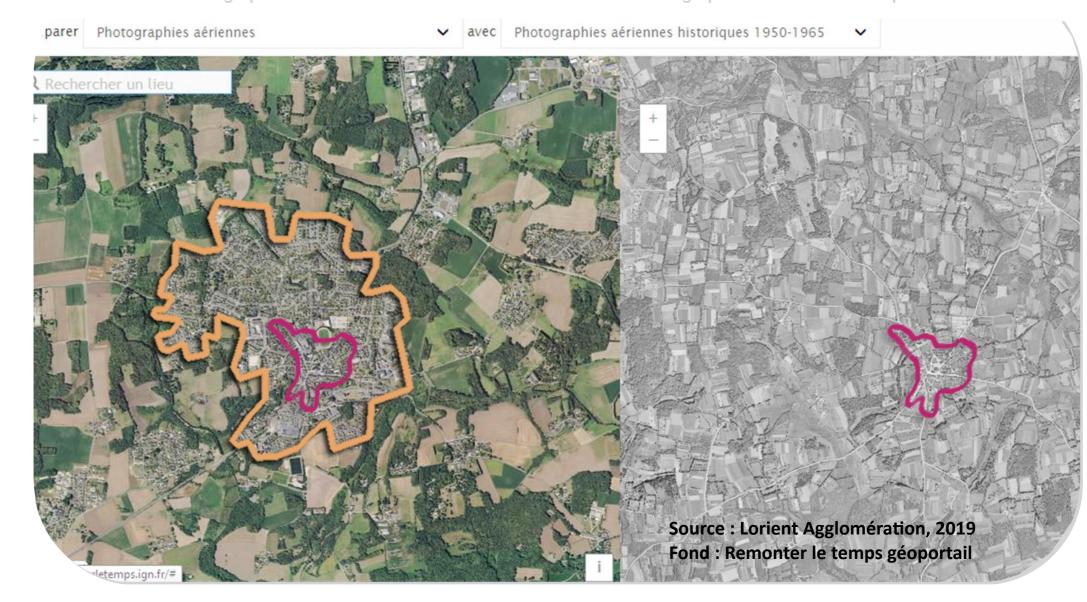
#### **Guidel-Centre**

- Une implantation initiale sur un point haut du territoire
- Une urbanisation très centralisée et resserrée autour d'un noyau concentrant du bâti d'avant-guerre et de la reconstruction
- 4 axes routiers principaux qui concentrent une très grande partie des flux de déplacements autour de l'église.
- Un fonctionnement autour de deux pivots principaux en sens unique
- Des extensions urbaines réalisées d'abord vers le Nord

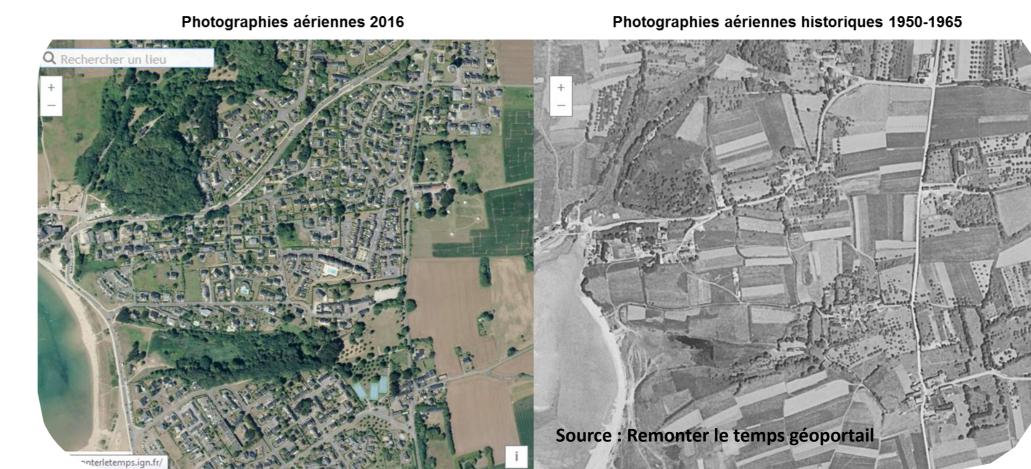
Photographies aériennes 2016



Photographies aériennes historiques 1950-1965



- Après guerre, Guidel-Plages n'existe pas, c'est Le Bas-Pouldu avec ses bars au bord de la rivière, des habitations sur la colline (Loden-Bihan) et quelques petits secteurs bâtis autour de fermes (Le Cruguel, Kerbigot, Kerhoat-Ellé, Villeneuve-Ellé, Kerdrien...).
- Début des années 60, l'attrait des plages favorisera la construction d'infrastructures balnéaires
- 5 ambiances urbaines :
  - ⇒ 1 Autour du cœur de station (place du Bas-Pouldu)
  - ⇒ 2 Le Port
  - ⇒ 3 Le tissu balnéaire le long de la RD 152
  - → 4 Le tissu pavillonnaire de Guidel-Plages
  - ⇒ 5 Les noyaux anciens

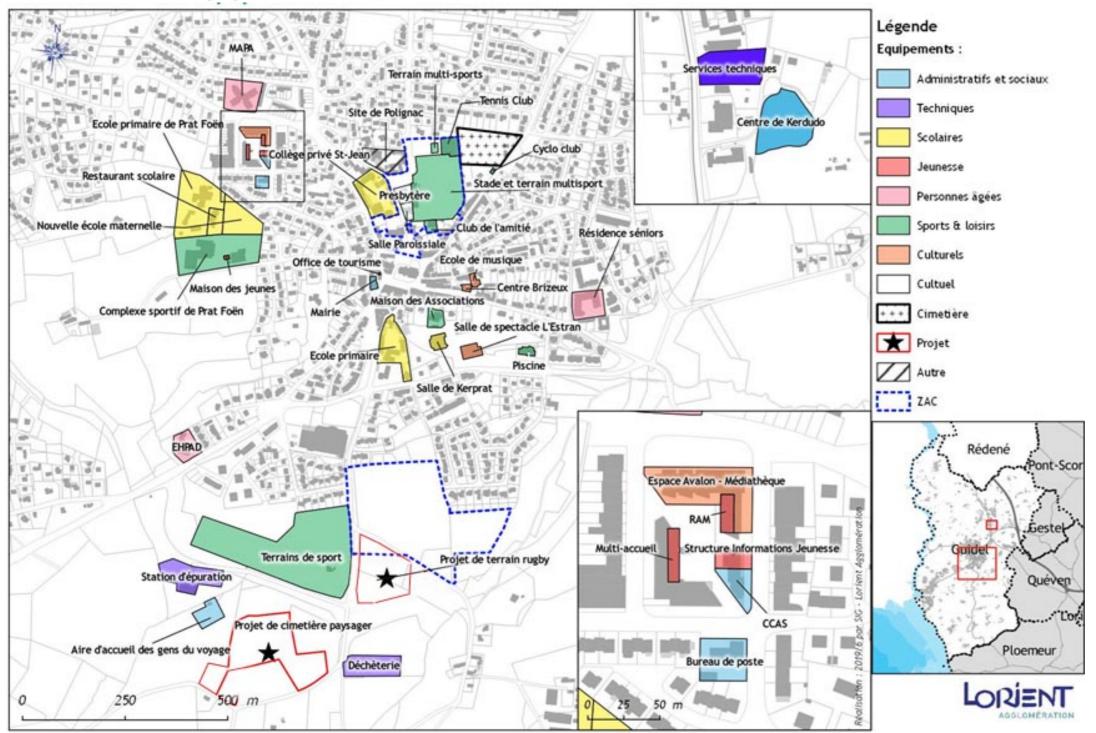




#### Les équipements présents

#### Guidel

LORIENT



Source : Lorient Agglomération, 2019

Le sémaphore

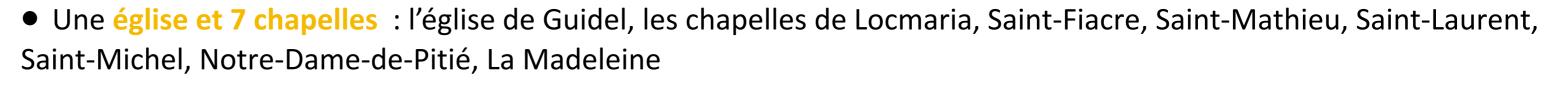
Le Fort du Loc'h

#### Patrimoine bâti sur le territoire



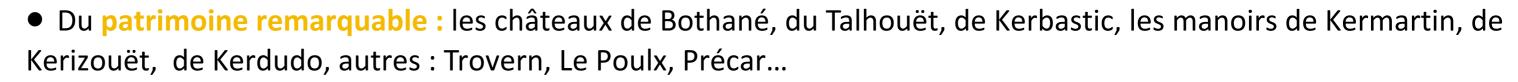
- 93 sites archéologiques ou préhistoriques
- 2 Monuments Historiques « inscrits » (servitudes d'utilité publique de protection au titre des monuments historiques):
  - ⇒ La chapelle Saint-Mathieu (depuis 1934)
  - ⇒ **Le Fort du Loc'h** (depuis 1960)

(Sur la commune de Clohars-Carnoët : l'ancienne abbaye de Saint-Maurice (en 1995))



500 m

**Source: Lorient Agglomération, 2019** 

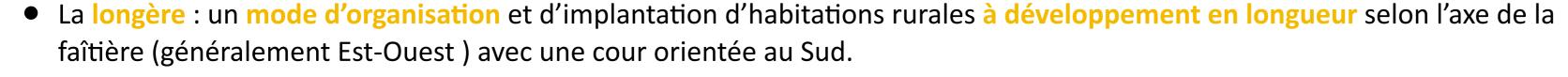






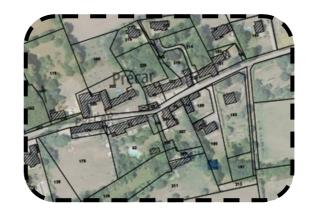
• D'autres éléments de patrimoine : de nombreux calvaires, les lavoirs, les puits, moulins et fours à pains...







Ambiance hameau en grappe : si la voie de desserte est orientée Nord-Sud, le bâti est implanté en pignon de la voie de desserte



Ambiance de hameau rue : si la voie de desserte est orientée Est-Ouest, les bâtiments sont implantés en parallèle de la voie.





#### **Enjeux urbains**

Limiter l'étalement urbain, permettre une densification urbaine

Valoriser les **éléments de paysage** (bocage, vallons, points de vue ....) dans les opérations urbaines

Poursuivre la diversification du parc de logements et la mixité des types d'habitat

Améliorer le traitement des lisières urbaines

Maintenir et renforcer les **polarités existantes** 

Favoriser sur Guidel-Centre, une **Urbanisation concentrique** 

Veiller à intégrer un plan de déplacements cohérent en lien avec les futures opérations sur **Guidel-Centre** 

Mettre en valeur le **patrimoine bâti** 

Prendre en compte les **Servitules** liées à la présence de protection au titre des Monuments Historiques.

Permettre la **l'éhabilitation** du patrimoine bâti

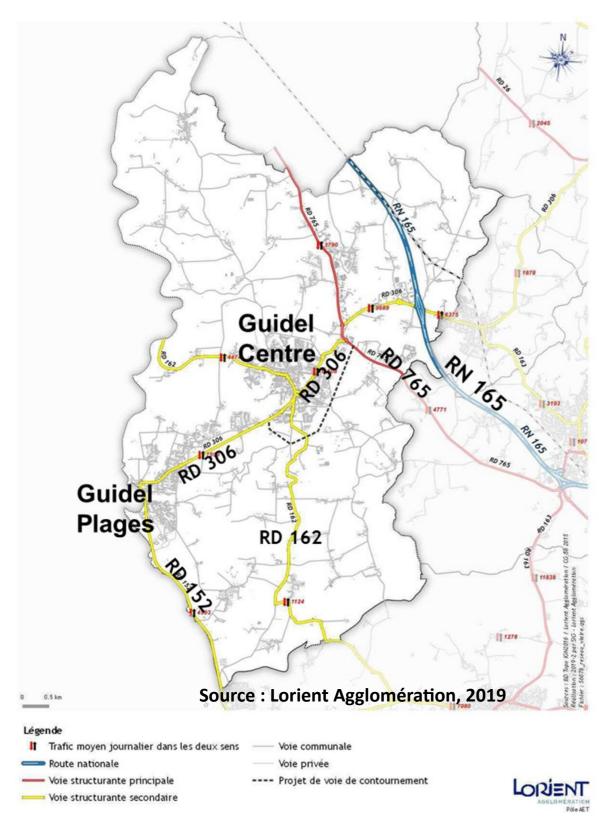


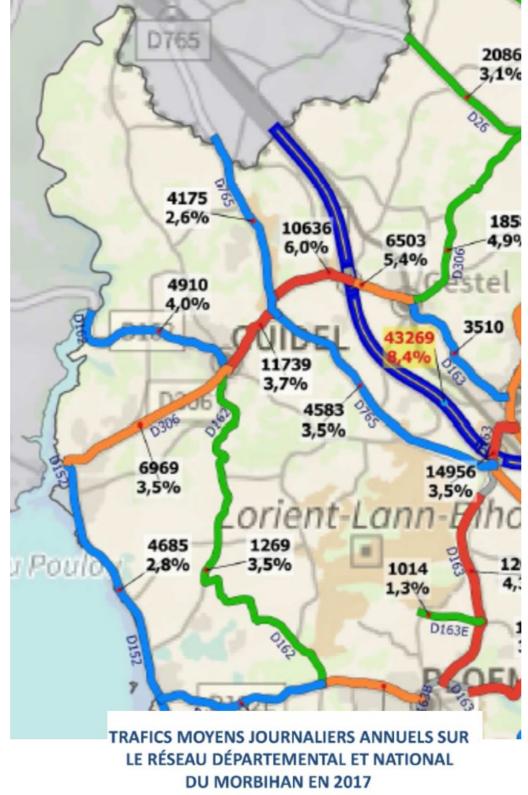




#### Les déplacements routiers

#### Guidel





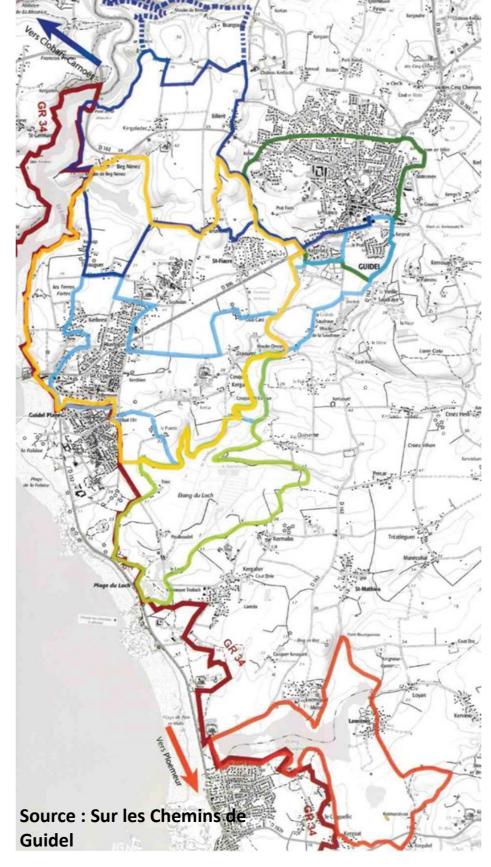
Source : Direction Générale des Infrastructures et de l'Aménagement, Conseil Départementale, 2017

- Un véritable atout pour l'attractivité de la commune : sa desserte par la **RN 165**
- Plus de 11000 véhicules /jour passant par la RD306 (près de 14000 véhicules/jour en période estivale)
- Une voie de contournement Est de Guidel-Centre, en cours de réalisation
- En 2015, 22 % des actifs travaillant et vivant sur la commune
- Deux aires de covoiturage aménagées à Pen Mané, et sur le parking de L'ESTRAN (en centre-ville)
- Des possibilités de stationnement (pour les principaux secteurs stratégiques) estimées à :
  - ⇒ Dans Guidel-Centre : 1236 places environ (sur le périmètre d'études du centre)
  - ⇒ À Guidel-Plages : 1244 places environ (avec le stationnement de Belambra et d'Odalys)
  - ⇒ Sur le littoral le long de la RD 152 : 1072 places environ (sur les parkings autorisés)

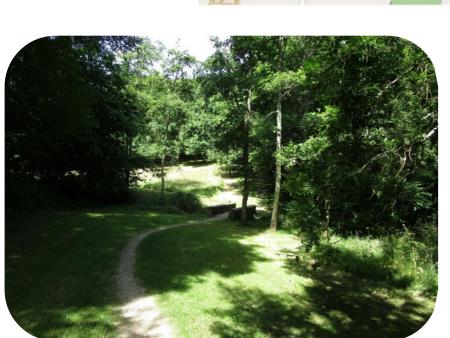
#### Les déplacements « doux »

- 6 boucles inscrites dans le guide « Sur les Chemins de Guidel » : près de 110 km de sentiers et chemins de randonnée adaptés à toutes les pratiques
- Itinéraire le plus fréquenté : la piste aménagée le long du littoral
- Le « Tro Kreisker Gwidel » : une boucle pédestre de 6 km qui permet de faire le tour de Guidel-centre en toute sécurité















#### **Enjeux en matière de déplacements**

Poursuivre la politique de valorisation des cheminements doux

Permettre la découverte des paysages et des sites à travers de nouveaux circuits pédestres

Continuer de développer les liaisons douces de façon générale et surtout vers les équipements et les polarités commerciales

Créer des **perméabilités entre les quartiers** (douces ou routières), limiter les impasses, désenclaver certains quartiers

Favoriser le **COVOİTUTAGE** et les déplacements **en transport en commun** de façon générale

Limiter les **nuisances** liées aux déplacements en voiture

Gérer la **place du stationnement** le long du littoral

Donner davantage de l'ellères aux automobilistes sur leurs déplacements dans Guidel-Centre

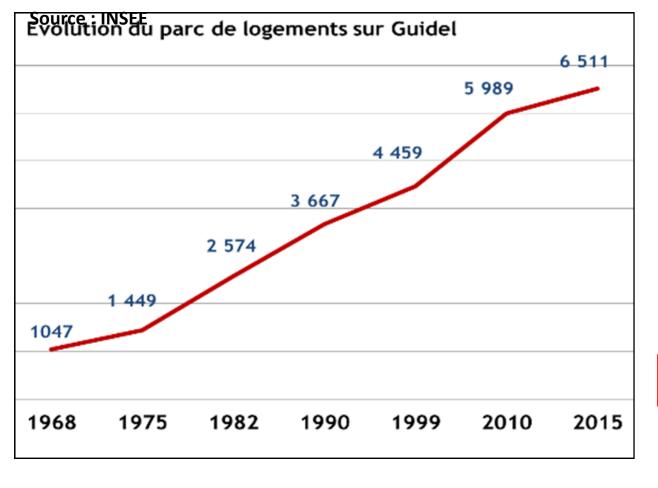




#### Évolution de la population

- Une forte croissance démographique depuis 1968
- La 5<sup>e</sup> commune en poids de population de Lorient Agglomération (la 8<sup>e</sup> du Morbihan)
- Un taux de croissance démographique annuel d'environ 2 % entre 2010 et 2015
- Une croissance démographique portée par un fort solde migratoire et un solde naturel positif

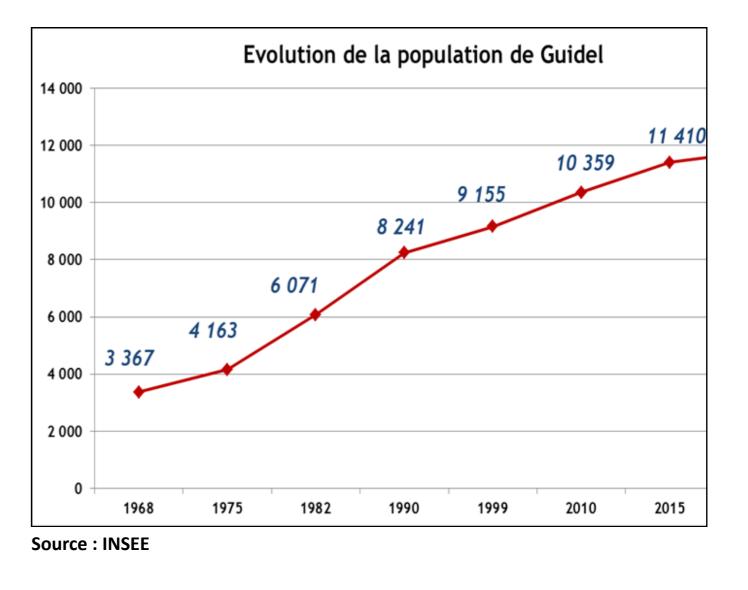
#### Évolution du nombre de logements



- Une multiplication par 6 du nombre de logements depuis 1968 sur Guidel
- La 5<sup>e</sup> commune en poids de logements de Lorient Agglomération
- Entre 2010 et 2015, + **100 logts/an réalisés en** moyenne

GUIDEL	1968	1975	1982	1990	1999	2010	2015
Population	3367	4163	6071	8241	9155	10359	11 410
Nombre de Résidences principales	960	1 220	1 829	2 604	3 304	4 255	4 854
						-	
Taille des ménages	3,5	3,4	3,3	3,1	2,7	2,4	2,3

Source: INSEE







- Un desserrement des ménages de plus en plus marqué sur Guidel
- Une part importante des personnes seules et des couples sans enfant (environ 62% des ménages) et pourtant une part très importante de logements de grande taille (59% environ) en 2015
- 21,7 % de résidences secondaires (chiffre en baisse depuis 2010), 74,6 % de résidences principales, 3,7 % pour la vacance en 2015
- 470 logements sociaux (2017)



#### Enjeux de démographie et de logements

Maintenir un **dynamisme démographique** 

Permettre l'accueil de jeunes ménages et d'une population diversifiée

Prendre en compte le **Vicilissement** de la population Guideloise et les attentes en matière de logements et d'équipements



Permettre la construction de logements accessibles, adaptés aux divers besoins et **diversifiés** (type, taille, forme ...)

Veiller à **adapter les équipements** en fonction du nombre de nouveaux habitants

Maîtriser le développement urbain, limiter l'étalement urbain et densifier certains secteurs dans la tâche urbaine ou en renouvellement urbain

Prendre en compte **les orientations supra-communales** (SCoT, PLH, SDAGV...) dans les choix démographiques

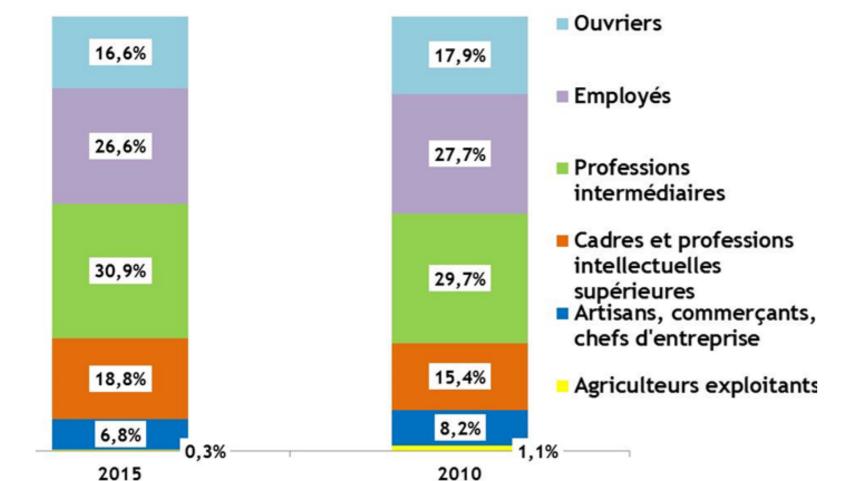
Lutter contre la **Précarité énergétique** 

Favoriser la **Prise** en compte des **énergies renouvelables** 









Population active de 15 à 64 ans selon la catégorie socioprofessionnelle

**Source: INSEE** 

#### Économie

- 5168 actifs dont 63,6 % ont un emploi (chiffre stable entre 2010 et 2015)
- 2866 emplois sur Guidel en 2015, (+4.4 % depuis 2010). 7<sup>e</sup> commune de Lorient Agglomération en terme d'emplois
- Des professions intermédiaires dominantes
- 86,1 % des emplois sont salariés en 2015
- Moins d'1/4 des actifs de Guidel travaillent et habitent sur la commune (22 %)



#### Parcs d'activités

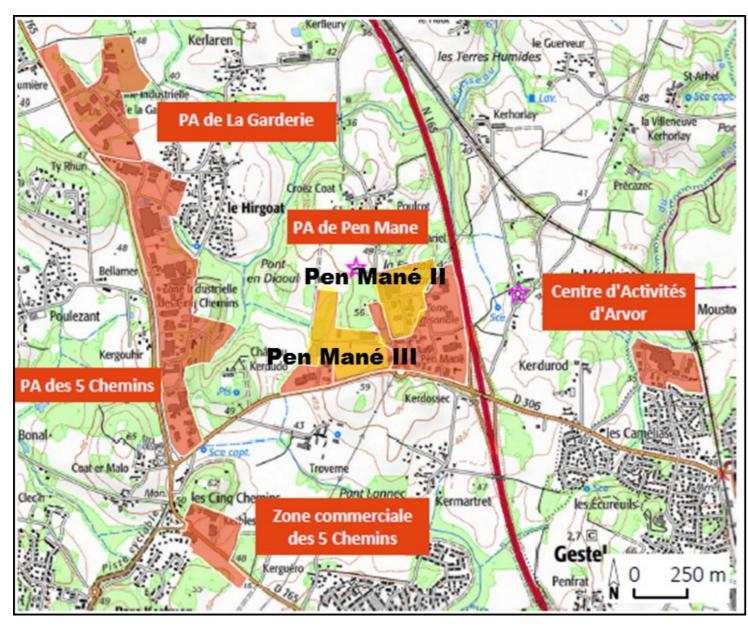


- Une zone commerciale aux Cinq Chemins
- 87 ha de parcs d'activités en comptant la zone commerciale
- Des entreprises essentiellement tournées vers de la production
- De nouvelles entreprises en voie d'installation dans les parcs d'activités



PA de Pen Mané: 34 ha PA des Cinq Chemins: 30 ha PA de la Garderie: 16 ha **ZC des Cinq Chemins : 7 ha** 

Total: 87 ha



Source : Audelor, observatoire des sites d'activités, fiche 1, 2018

ZC des Cinq

ZAC Centre: 270 lgt Chemins Est

#### **Commerces**

- Trois polarités commerciales et plus de 95 commerces (en progression) présents
- Malgré une évolution qualitative favorable, une diminution de la diversité commerciale, sur le centre-ville de Guidel depuis 1996
- Les facteurs d'attractivité :
  - Le nombre de commerces et leur regroupement
  - Le maintien sur Guidel-Centre de la grande surface commerciale existante
  - Les flux touristiques
  - La présence de marchés locaux





#### **Tourisme**

ments de stratégie 2014

**Guidel-Plages** 

- De nombreux emplois liés au tourisme (près de 55 emplois, entièrement liés au tourisme)
- En haute saison, les touristes représentent 21 % de la population du Pays de Lorient et 60 à 80 % de celle de Guidel
- De nombreux hébergements touristiques : le camping de la Plage, le camping Les Jardins de Kergal, le camping de Pen er Malo, la résidence Odalys « Fleur de Sel », la résidence Belambra « Les Portes de l'Océan », le centre de Vacances du Foyer Laïque de Keryado (FLK), le centre Franco-Allemand (CFA) à Kerbigot, les chambres d'hôtes, les gîtes et meublés ...
- Une forte capacité d'accueil : 3713 hébergements marchands (en lits) décomptés par le Comité Départemental du Tourisme en 2017

# Source : Lorient Agglomération, 2019

#### Agriculture

• Un diagnostic agricole en cours de réalisation par la Chambre d'Agriculture afin d'avoir un état des lieux le plus précis possible

#### Enjeux économiques

Conforter **les activités économiques** existantes et encourager l'installation de nouvelles sur le territoire de Guidel

Permettre l'accueil de nouvelles activités économiques dans les **parcs d'activités** et sur **la zone commerciale** des Cinq Chemins (hors commerces liés à des besoins courants et quotidiens) en respectant les

orientations du SCOT



Permettre l'installation de nouveaux commerces en respectant les orientations du SCOT du Pays de Lorient (dans les centralités commerciales )

Conforter la présence des commerces dans hyper-centre de Guidel-Centre afin de l'enforcer sa centralité et la diversité commerciale

Conforter la **grande surface commerciale** présente dans le centre

Valoriser le **tourisme** 

Conforter l'Offre d'hébergements touristiques en lien avec les orientations du SCOT du Pays de Lorient Maintenir et conforter **l'activité agricole** et permettre l'installation de **nouveaux agriculteurs** 





